

Le 17 février 2020

Par courriel et poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel

Avocat

Hydro-Québec– Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563

Télec. : 514 289-2007

C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

Objet : Réponse du Distributeur à certains suivis demandés par la Régie dans la décision D-2019-088 (R-4043-2018)

Chère consoeur,

Dans le cadre du dossier R-4043-2018, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) a déposé, à la demande de la Régie de l'énergie (la Régie), son calendrier d'évaluation de programmes¹. Ce calendrier prévoyait la réalisation de 6 évaluations sur l'horizon du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique 2018-2023 (Plan directeur), lesquelles visaient à valider 88 % des économies d'énergie réalisées en 2018.

La Régie, au paragraphe 262 de la décision D-2019-088, demande au Distributeur de déposer des évaluations de marché et d'impacts énergétiques pour les programmes suivants :

- En 2020, programmes Produits efficaces agricoles et Offre aux ménages à faible revenu, portant sur les années 2017 à 2019 ;
- En 2021, programme Sensibilisation Mieux consommer et programme résidentiel Mieux consommer portant sur les années 2018 à 2020.

Au paragraphe 266 de cette même décision, la Régie demande d'évaluer les programmes Offre aux ménages à faible revenu, Sensibilisation Mieux consommer et programme résidentiel Mieux consommer en prenant en compte les activités de sensibilisation destinées au secteur résidentiel et les mesures de Transition énergétique Québec (TEQ) visant les MFR.

La réalisation de ces suivis se traduirait par l'ajout de 9 évaluations de programme (en incluant les volets aux programmes visés par les évaluations supplémentaires) à la planification initiale. Or, l'ajout d'un tel nombre de suivis pose un sérieux enjeu de réalisation pour le Distributeur.

¹ R-4043-2018, HQD-2, document 1.3, p. 25 et HQD-3, document 2.7 (réponse à l'engagement n° 7)

Tout d'abord, ces évaluations supplémentaires n'ont pas été assorties de budgets correspondants. De plus, au plan de l'expertise, la capacité interne de réalisation du Distributeur et la disponibilité des firmes externes spécialisées sont limitées. En ce qui a trait à la problématique du chevauchement que souhaite mesurer la Régie, le Distributeur croit utile de mentionner l'existence de difficultés méthodologiques inhérentes à sa mesure et la faible probabilité d'occurrence d'un tel chevauchement étant donné les conditions d'admissibilité propres à chaque programme et les contrôles effectués pour éviter le double comptage. En outre, le Distributeur est actuellement en discussions avec TEQ pour lui transférer certains des programmes visés au paragraphe 266 de la décision.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le Distributeur propose un calendrier révisé priorisant l'évaluation des programmes ayant la plus grande contribution d'économies d'énergie et les plus susceptibles d'être maintenus dans son offre à l'horizon du Plan directeur. Le Distributeur souhaiterait donc n'ajouter que 4 évaluations à son calendrier initial permettant ainsi d'augmenter la couverture des évaluations, laquelle passe de 88 % à 96 % des économies d'énergie réalisées en 2018, et décaler dans le temps certaines évaluations.

De l'avis du Distributeur, cette proposition² permet d'utiliser au mieux les ressources disponibles pour mener à bien ces activités de suivi, tout en rencontrant les attentes de la Régie de façon adéquate.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/jl

² Voir tableau de l'annexe à la présente correspondance pour la nouvelle planification proposée.

ANNEXE

Planification révisée
Ajout de 4 évaluations supplémentaires (section 1) à celles prévues (section 2)

	2020	2021	2022	2023
1. Évaluations additionnelles demandées				
HQD – Marché Résidentiel				
Sensibilisation Mieux Consommer				
- DRMC				2021-2022
- Comparez-vous				2021-2022
Programmes spécifiques Mieux Consommer				
- Fenêtres et portes fenêtres	Ajouté		2019-2021	
- Produits économiseurs d'eau et d'énergie	Ajouté	2019-2020		
- Offre intégrée Nouvelle construction				Pas évalué. Programme terminé
- Soutien aux projets DUD				Pas évalué. Trop marginal. Risque faible pour HC
Offres Ménages à faibles revenus				
- Rénovation énergétique MFR (4 volets)	Pas évalué			Discussions en cours pour
- Centre d'accompagnement MFR	Pas évalué			transfert à TEQ
HQD – Marché Affaires				
- Produits agricoles				Ajouté dans l'évaluation du programme OIEÉB
TEQ – Marché Résidentiel				
- Chevauchement avec les programmes d'HQ				Pas évalué : Faible risque de chevauchement / Nouveau partage des responsabilités envisagé
2. Évaluations proposées par le Distributeur				
HQD – Marché Résidentiel				
Sensibilisation Mieux Consommer				
- Sensibilisation intégrée		2021		
Programmes spécifiques Mieux Consommer				
- Piscines efficaces	2020			
- Éclairage Résidentiel		2019-2020		
HQD – Marché Affaires				
- OIEÉB	2019-2020		2021-2022	
- OIEÉSI	2019-2020		2021-2022	

- Activités d'évaluation Proposées par le Distributeur et acceptées par la Régie
- Repositionnées par le Distributeur car refonte de programmes, etc.
- Années dans les barres colorées : Années sur lesquelles portent les évaluations